

MOTION

Pour améliorer la sécurité sur la route du Vélodrome

Vu la requalification apportée à la route du Vélodrome suite à la délibération votée le 13 décembre 2005,

vu le développement et la proximité de la zone d'habitations voisine de la zone industrielle et des projets futurs,

vu la vitesse excessive constatée sur cette route malgré les aménagements apportés,

vu la pétition y relative, signées par 174 personnes et adressée à la Mairie en date du 24 janvier 2008,

LE CONSEIL MUNICIPAL

DECIDE

par 20 oui (unanimité)

1. De charger le Conseil administratif de prendre le plus rapidement possible des mesures provisoires pour améliorer efficacement la sécurité sur cette route, notamment à la hauteur des sorties de parkings, tel que demandé dans la pétition susmentionnée.
2. De charger le Conseil administratif de présenter, dans le meilleur délai, une délibération relative à l'ouverture d'un crédit destiné à étudier des mesures de réductions de vitesse efficaces sur la route du Vélodrome, prenant en compte toutes les remarques émises lors des séances de commissions Sécurité du 25 février 2008 et Sécurité et Aménagement du 12 mars 2008.
3. De prendre contact avec l'Office cantonal de la mobilité pour connaître la qualification future envisagée pour cette route, à moyen et long terme, afin que les mesures qui seront préconisées soient en adéquation avec les besoins.

Marianne Gärtner
Isabelle Willimann
Antonio Gambuzza
Geneviève Guinand Maitre

Joaquim Barbosa
Robert Chal
Olivier Broillet
Fabienne Monbaron